

Dossier

## Région et europe...



Vos luttes dans la région

retraites complémentaires

Vie syndicale

Larzac 2003

9<sup>ème</sup> conférence régionale

Tribune de discussion

## Dossier

• Région et Europe !

## Editorial

2

## A la une

• Rentrée

3

## Vos luttes dans la région

- retraites complémentaires
- Alcatel
- Mecalair
- Intermittents

4

## Dossier

- Région et Europe
- CSI Pyremed
- Harmonisation fiscale
- Rome: euro manif

5/8

## Vie syndicale

- Larzac 2003
- santé-travail

9

## 9ème Conférence

- Tribune discussion

10

## Brèves

- tribune
- ratier
- Institut du Travail

11

## Edito



Un printemps chaud, revendicatif, des milliers de manifestants en Midi Pyrénées; Un été chaud avec les conséquences dramatiques que les uns et les autres connaissent, heureusement la conscience professionnelle des personnels de la santé, des pompiers, et de bien d'autres a permis d'éviter une véritable catastrophe quoi qu'en dise le gouvernement! L'été a été aussi marqué par le grand rassemblement du LARZAC. La CGT était bien présente même s'il existe des appréciations différentes avec les organisateurs, notamment sur les OGM, l'O.M.C., il n'en reste pas moins que sur les autres questions : service public, criminalisation de l'action syndicale, mondialisation etc... des points de convergence existent. Est-ce juste de parler de rentrée sociale ? NON. La lutte que même depuis des mois les intermittents du spectacle comme les décisions de fermeture d'entreprises pendant les congés des salariés, montrent qu'il n'y a pas eu de "pause sociale". Bref, nous ne pouvons rien lâcher contre un gouvernement, un patronat, qui veulent à tout prix nous amener vers une société ultra libérale. OUI, il y a une nécessité d'être partout à l'offensive devant les problématiques qui nous sont posées. L'emploi, la réforme de la sécurité sociale, les retraites, les retraites complémentaires, la décentralisation, la formation, la réforme des intermittents du spectacle, les salaires, les difficultés de la rentrée scolaire ... autant de dossiers, autant de luttes à mener, autant de mobilisations à construire, autant d'implication du plus grand nombre de syndiqués, de salariés.

Avons-nous les moyens de peser sur tous ces dossiers de manière permanente et efficace ?

OUI ! Nous n'avons pas le choix et nous n'avons pas le droit de lâcher. Alors ne perdons pas de temps, participons et organisons des assemblées de syndiqués, de salariés, mettons en débat les enjeux qui nous sont posés, en incluant nos propositions et construisons le rapport de force permanent qui nous fera gagner plus de justice sociale.

Sur tous ces enjeux nous pourrons faire un point lors de la Conférence Régionale des 20 et 21 novembre 2003 à TARBES.

**Jean-Albert BESSIERE**  
Secrétaire général UD12

5/09/2003



Bourse du Travail  
19, place Saint-Sernin  
BP 7094  
31070 Toulouse cedex 7  
Prix : 1 • N°149 • Août 2003  
N° d'inscription à la CP 579 D73

Directrice de la Publication :  
Martine Bernard  
Tél. 05 61 23 35 52  
Fax 05 61 21 06 67  
e-mail : [cgt.crpm@wanadoo.fr](mailto:cgt.crpm@wanadoo.fr)  
Crédit photos : Jean-Philippe ARLES

# Rentrée sociale,

## une cgt disponible et à l'offensive...!

Parler de la rentrée sociale paraît inapproprié tant il est vrai que la période estivale a été marquée par des luttes importantes, notamment celle des intermittents du spectacle d'une ampleur inégalée pour des conditions de vie dignes, pour une véritable politique culturelle.

La catastrophe sanitaire qui a fait 11 000 victimes parmi la population la plus fragilisée, met en évidence l'incurie des pouvoirs publics, du gouvernement à faire face aux difficultés, aux situations exceptionnelles.

Sa responsabilité est lourdement mise en cause dans la politique de dégradation, de rationalisation et de gestion libérale des services publics. Elle aboutit à l'incapacité à répondre aux problèmes urgents.

**La canicule est le révélateur d'une situation que les organisations de la Cgt de la santé dénoncent depuis des années.**

La loi sur les retraites est votée contre l'avis d'une majorité de salariés, qui ont exprimé leurs exigences lors des grèves et des manifestations ou ils ont participé par millions. Elles ont été délibérément ignorées. Pourtant, nous considérons que le dossier n'est pas clos ! La Cgt a une grande responsabilité dans cette période

où nombreux sont les salariés attentifs à la façon dont nous abordons cette rentrée 2003. C'est pourquoi, après sa réunion de rentrée du 28 août la Cgt est à l'offensive pour partout pour:

- réunir les syndiqué-es, les salariés et poursuivre le débat sur la période exceptionnelle que nous venons de vivre, en tirer tous les enseignements.
- appréhender avec lucidité l'ensemble des réflexions, des analyses que nous faisons, examiner les potentialités, les avancées comme les limites du mouvement social. C' est une exigence pour beaucoup de militants et une condition indispensable pour aborder la rentrée de manière offensive!
- être à la hauteur et à l'offensive, mobilisés pour de nouveaux rendez-vous de lutte:

**le 9 septembre** en poursuivant la bataille sur les retraites et en créant les conditions d'une mobilisation importante des salariés lors des négociations sur les retraites complémentaires, afin d'obtenir du patronat le financement nécessaire à leur pérennité.

**le 8 octobre** lors de la négociation sur l'accord d'accompagnement social des restructurations. Dans une région comme

Midi-Pyrénées où 8 300 emplois ont été et vont être supprimés en 2 ans, l'action est plus que jamais à l'ordre du jour.

**le 4 octobre à Rome**, à l'appel de la C.E.S. nous exigeons pour l'emploi, les retraites une Europe plus sociale.

L'Euromanif sera l'occasion de faire converger les luttes des salariés européens pour la défense d'un système solidaire de protection sociale, clé de voûte du modèle social européen.

Dans une période lourde d'enjeux pour les salariés, l'heure est bien à la mobilisation et la poursuite de l'action ! ■



# Retraites..

## 9 septembre 2003

Poursuivre l'action pour les retraites, c'est créer les conditions d'une importante mobilisation des salariés en direction du Medef le 9 septembre 2003. Ces négociations concernent les salariés du secteur privé soit 15 M en activité, 10 M de salariés retraités. La retraite complémentaire représente 30% en moyenne dans la retraite globale et dépend d'accord entre patronat et syndicats.

Dans les régimes complémentaires (ARCOO - AGIRC) l'âge de la retraite étant de 65 ans, c'est un dispositif financier qui permet aux salariés de bénéficier de leur retraite sans abattement et avant 65 ans. Le Medef n'a eu de cesse

de remettre en cause cet accord qui ne doit son maintien qu'à la mobilisation des salariés et retraités concernés.

Accord fragile maintenu jusqu'en avril 2004. Cependant au fil de ces négociations, les accords, que seule la Cgt n'a pas signés, aboutissent à diminuer les droits à la retraite acquis chaque année par les salariés en activité et à amputer le pouvoir d'achat des retraites déjà liquidées.

L'enjeu de la négociation du 9 septembre est de rompre avec cette logique d'abaissement pro-

grammée, c'est pourquoi la Cgt appelle les salariés à agir dans leur entreprise vers leurs directions pour refuser toute remise en cause des droits à la retraite, et de se donner les moyens d'action pour faire aboutir leurs revendications.



## Alcatel

Début juillet les salariés d'Alcatel Toulouse ont massivement débrayer à l'appel de leurs organisations syndicales. Plusieurs centaines d'entre eux de l'ouvrier au technicien étaient largement mobilisés et revendiquaient des augmentations de salaires. Cette mobilisation exceptionnelle, plus de 1000 salariés ont fait grève pendant 6 jours, a permis d'obtenir des premiers résultats. Des augmentations générales de salaires et une prime de 375

## Mecalair

Les 10 salariés de cette entreprise de sous-traitance de Ratier ont eu la mauvaise surprise, à leur retour de congés de trouver



leur entreprise fermée et de se voir convoquer à un entretien préalable à leur licenciement. La scandaleuse attitude de ces patrons voyoux a suscité une vive émotion parmi les salariés et la population de Fijeac. L'union locale les soutient activement dans cette situation insupportable.

## Intermittents

L'exceptionnelle mobilisation des intermittents du spectacle en Midi-Pyrénées, s'est poursuivie tout l'été. Elle a donné lieu à l'annulation de festivals mais aussi à des échanges, des rencontres, des dialogues, des soutiens du public et au delà. Le gouvernement au service du Medef a donné son agrément à la convention signée fin juin, la mobilisation pour autant ne faiblit pas, une nouvelle journée nationale d'action aura lieu le 4 septembre 2003.

# Région-Europe

**mieux connaître  
les enjeux, pour  
agir avec les  
salariés  
transfrontaliers**



Dans ce dossier nous abordons l'activité du comité Régional cgt dans le CSI PYREMED\*. Cette réflexion s'inscrit dans la préparation de notre 9ème conférence régionale qui entre dans une phase active avec les initiatives prises dans les départements.

Présent dans le csi avec le comité régional Languedoc Roussillon nous abordons cette activité de manière interrégionale. La rencontre des deux comités régionaux le 27 août a permis de faire le point des avancées réali-

sées comme des questions à mieux travailler pour progresser dans une meilleure prise en compte de notre activité au sein de la CES et de nos relations internationales.

Cela est d'autant plus nécessaire que depuis notre participation au CSI PYREMED en janvier 2000 de nombreuses évolutions se sont

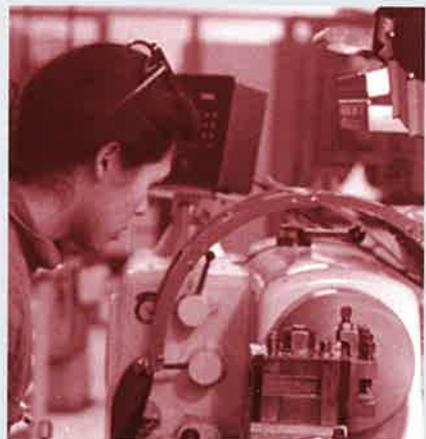
produites. En effet la situation économique au plan international s'est considérablement dégradée, malgré la mise en place de l'euro la concurrence entre les pays s'exacerbe avec ses effets néfastes sur l'emploi des salariés en Europe comme en témoignent les nombreuses suppressions d'emplois qu'organisent les grands groupes européens. C'est dans ce contexte que se discute l'élaboration de la convention européenne qui devrait servir de base à la future constitution de l'Europe dans le cadre d'un élargissement décidé de

l'Europe à 25 pays. Cette situation de dégradation de la situation des travailleurs européens a conduit la CES a affirmé avec plus de force l'exigence de droits sociaux fondamentaux pour les salariés et qui s'imposent dans chaque pays. Elle a appelé à de nombreuses manifestations européennes pour que les exigences

des salariés -es soient prises en compte. Nos deux comités régionaux avec d'autres ont contribué de manière forte au succès de la manifestation de BARCELONE en 2002. Effet 2500 manifestants de Midi-Pyrénées ont participé à cette initiative. cette évolution de la CES a pris un nouveau tournant avec l'appel à l'euro grève le 14 mars pour s'opposer à la guerre d'Irak.

Au niveau du CSI PYREMED l'activité est dominée par une démarche plus technocratique centrée sur l'élaboration de fiches d'activité présentées à l'EURES

(suite page 6)



# Le CSI Pyremed et l'activité régionale

## de nouvelles responsabilités pour la cgt!



(suite de la page 5)

permettant d'obtenir des moyens de fonctionnement.

Cependant des initiatives intéressantes ont eu lieu, vers les salariés d'Andorre avec leur organisation syndicale naissante pour obtenir du gouvernement de la principauté la reconnaissance de la Charte des droits sociaux fondamentaux. D'autres initiatives de luttes (Douanes, Cheminots...) ont eu lieu à partir des problèmes transfrontaliers.

L'activité de la cgt au sein du CSI a cependant permis de faire évoluer son fonctionnement et aboutit aujourd'hui à des responsabilités partagées au sein du csi, la cgt assurant celle des relations avec le CSI Axe Atlantique. Nous avons également fait avancer nos propositions, ainsi le séminaire sur les Risques Industriels qu'organise le csi à Toulouse est à l'initiative de la CGT.

Pour nos deux comités régionaux cette participation dans le csi avec les autres organisations syndicales nous confèrent des responsabilités nouvelles pour travailler dans chaque région et ensemble. Lors de notre rencontre d'août

2003, le débat a mis en évidence le besoin de mieux faire connaître et d'échanger sur les enjeux transfrontaliers, ils nous renvoient à des constructions revendicatives. Il a mis en évidence les difficultés liées aux convergences et l'intérêt de construire des solidarités qui aident, à partir de ces problèmes aux luttes

## Le CSI PYREMED

Conseil syndical interrégional, est un organisme dont s'est doté la CES, chargé de prendre en compte les intérêts des salariés transfrontaliers. Il n'existe que sur les frontières et regroupe les organisations syndicales membres de la CES de chaque pays concernés. En France il existe 11 CSI.

Sur la frontière des Pyrénées il existe deux CSI, Pyremed et Axe Atlantique.

Le CSI Pyremed regroupe les organisations syndicales des trois régions frontalières des Pyrénées: Catalogne, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon.

Il est animé par un comité directeur qui comprend 2 représentants de chaque organisation (2 cgt, 2cfdt, 2ccoo, 2ugt, 2fo...) 2 représentants de l'Union Syndicale des travailleurs Andorrans (USDA) ont été récem-

ment admis comme observateurs. L'assemblée générale, plus large, se réunit 1 fois par an. La présidence est assurée en alternance une organisation syndicale française, une catalane, pour deux ans. Le CSI Pyremed est actuellement présidé par les CCOO.

Le comité régional Midi-Pyrénées y est représenté par un de ses membres, à tour de rôle. Les organisations syndicales dispose d'un euro conseiller dont la mission est d'accueillir et d'informer les salariés transfrontaliers de leurs droits. Militant de la cgt à part entière il est d'une aide précieuse à cette activité européenne qui est sous la responsabilité des comités régionaux ■

revendicatives, au rapport de force. Nous avons retenu :

- chaque comité régional travaille à définir les questions qu'il souhaite mettre en avant pour définir ensemble celles que nous proposerions dans l'activité du CSI
- tenue de journées d'étude pour les militants de nos directions d'unions départementales, locales, de professions
- une rencontre des deux comités régionaux au moins une fois par an.

Dans l'immédiat chacun s'engage à assurer le succès des initiatives sur les risques industriels et sur la fiscalité portées par la cgt ■

\*csi: conseil syndical interrégional

# Euro-manifestation Rome 4 octobre !

**les salariés  
européens  
en lutte pour une  
meilleure protec-  
tion sociale, la  
défense des  
retraites....**



## **\*Pour l'emploi, les retraites, une Europe plus sociale**

Tel est le mot d'ordre de cette manifestation à l'appel de la Confédération Européenne des Syndicats et des organisations syndicales italiennes. C'est le 4 octobre que s'ouvrira la Conférence intergouvernementale chargée de proposer une version définitive de la réforme des traités européens dans le cadre de l'élargissement à 10 voire à 13 nouveaux pays. Le projet de traité constitutionnel constituera la base des négociations de la conférence.

■ **pour le plein emploi:** l'objectif du plein emploi en 2010 fixé lors du sommet de Lisbonne ne pourra être atteint si la politique sociale reste un appendice des décisions économiques libérales des dirigeants des pays de l'UE. Les politiques sociale et économique doivent être coordonnées avec pour objectif premier un recentrage de l'activité économique sur les enjeux du progrès social et du

développement durable et non pour l'exacerbation de la concurrence.../...

■ **pour des retraites solidaires :** les systèmes de base et notamment le mécanisme de répartition entre générations sont remis en cause en France, en Allemagne, en Autriche, en Italie. L'euro manifestation est l'occasion de faire converger les luttes des salariés européens pour la défense d'un système solidaire de protection

sociale clé de voûte du modèle social européen.../...

■ **pour un nouveau traité "social":** nous demandons l'intégration de la Charte des droits fondamentaux dans les traités c'est ce que propose le projet de traité de la Convention. Il faut néanmoins lever les restrictions qu'il comporte visant à limiter la portée de son application.

*\* extraits du tract confédéral*

**séminaire**

le 18 septembre 2003 à 14 h  
Amphithéâtre ENSIACET

118 de Narbonne TOULOUSE

organisé par le csi Pyremed

**RISQUES INDUSTRIELS,  
droit à la santé et à la sécurité des salariés**



# A propos de l'harmonisation fiscale

### Harmonisation fiscale, gestion publique, quel avenir pour les services des finances en Europe..?



L'avènement du marché unique de l'union économique et monétaire avec le pacte de stabilité, ont fondamentalement modifié le contexte dans lequel les politiques fiscales sont débattues et adoptées.

La Cgt appelle l'ensemble des salariés actifs, privés d'emploi et retraités, des citoyens à se saisir de ces questions, car elles déterminent leurs conditions de travail et de vie sur notre continent.

Laisser nos seuls gouvernants et patronat traiter de la fiscalité et des budgets, serait préjudiciable à notre avenir.

Aujourd'hui la différenciation des régimes fiscaux, comme celle des garanties sociales, fait que les salariés malgré eux sont mis en concurrence au seul profit des employeurs et des actionnaires qui imposent la loi de la Bourse. D'ores et déjà, engageons ensemble la discussion pour une harmonisation fiscale européenne, au service du progrès social.

L'application de la directive européenne dès janvier 2004, portant sur la transformation du statut des groupes européens en sociétés européennes, aura sans nul doute, si nous n'y prenons garde, des répercussions sur les conditions de travail, les rémunérations, la formation professionnelle, les droits et libertés des travailleurs, sur l'imposition.

Les diminutions des ressources fiscales de l'État et les transferts de ses compétences aux collectivités locales sans moyens suffisants, seront aggravés dans le projet de décentralisation que propose le gouvernement Raffarin. Elles portent en germe une hausse de la fiscalité locale mais aussi un recul de l'ensemble des services publics, des statuts de ses salariés, la mise en concurrence des territoires laissant le terrain libre aux grands monopoles privés.

L'émergence de " pays " transfrontaliers, et nos Régions sont déjà concernées, verra la mise en place de juxtaposition de taxes supplémentaires.

Les déréglementations et les privatisations, organisées par le gouvernement RAFFARIN -SARKOZY auront pour conséquence d'accentuer l'exclusion sociale des populations plus fragilisées

Les salariés de ce pays ont besoin que soient réellement assurés la justice fiscale, la transparence dans la gestion des fonds publics et des collectivités locales, la lutte contre les paradis fiscaux (à nos portes) et les circuits de blanchiment d'argent sale, la répression des trafics d'armes et de drogues et médicaments, que soit contrôlée la sécurité des aliments et des plantes ainsi que la conformité des jouets qui circulent sur le territoire, que soient détruites les contrefaçons.

Toutes ces missions exercées par les services du Ministère des finances sont gravement remises en cause par les choix gouvernementaux de réduire fortement les emplois pour juguler les dépenses publiques.

Pour la C.G.T. il y a au contraire besoin que les services publics disposent des moyens nécessaires et coopèrent en permanence entre eux mais aussi avec leurs homologues européens. Il y a besoin également que les usagers et les agents disposent de pouvoirs réels dans l'organisation et le fonctionnement des services publics

C'est pourquoi la Cgt met tout en œuvre pour rencontrer dans les prochaines semaines les syndicalistes espagnols, pour débattre de ces questions et définir une stratégie commune.

Nous ne manquerons pas de vous en informer. ■

**Déclaration des Comités régionaux cgt Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, syndicats des Finances.**

# Vivre, travailler au pays...

## les raisons de la présence cgt au Larzac...

Le rassemblement du Larzac 2003 s'inscrivait dans un contexte particulier puisqu'il s'agissait du 30ème anniversaire de cette lutte des paysans aveyronnais "Pour vivre et travailler au pays". Cet évènement sur le territoire de notre région et son immense retentissement interpelle plus d'un militant-e de la cgt, qui y étaient par ailleurs nombreux-es. Beaucoup de commentaires ont été faits, incontestablement ce rassemblement représente pour des milliers d'hommes et de femmes présents-es une volonté de chercher ensemble un sens à la société opposé aux choix des grands firmes mondiales. C'est

pourquoi nous devons travailler ensemble, dans le respect des identités, les bases de convergences solidaires. C'est la raison de la présence de la CGT au Larzac. En effet, dans tous les pays, les mêmes recettes sont appliquées : mise en concurrence des salariés, remise en cause d'acquis sociaux, casse du Code du travail, précarisation à outrance pour un seul objectif : le taux de rentabilité des actions placées en bourse. Le syndicalisme international agit et doit amplifier son action pour imposer aux états comme aux multinationales les droits sociaux fondamentaux. La Cgt n'a de cesse de rechercher des positions unitaires du mou-

vement syndical sur les grandes questions sociales et sociétales : bataille pour la paix, défense et promotion des libertés, renforcement de la démocratie et de la solidarité, lutte contre le racisme et la xénophobie contre la pauvreté et pour un développement durable profitable à tous. La Cgt recherche également les convergences avec toutes les composantes du mouvement social, dans le respect des identités et responsabilités de chacun. C'est le sens de sa participation au rassemblement du Larzac 2003. ■



## ● ● ● ● ● conditions de travail

Deux français sur trois travaillent sans plaisir. Bien sûr cela ne veut pas dire que les 2/3 des français souffrent psychiquement au travail. Encore moins qu'ils vont faire une dépression d'origine professionnelle, voire une tentative de suicide sur leur lieu de travail. Hélas les médecins du travail confirment qu'à tout niveau hiérarchique s'exprime une souffrance liée au sentiment de dégradation de l'activité. Menaces sur l'emploi, nécessité d'être performant en permanence, pressions de la hiérarchie qui évalue, vérifie l'adéquation des individus au poste. Les mesures de critères de plus en plus abstraites, les contraintes de temps toujours plus sévères,

objectifs intenable, travail répétitif et vide de sens, manque de reconnaissance, effondrement des collectifs... les éléments objectifs entravant l'épanouissement dans le travail ne manquent pas. Malgré tout cela c'est rarement du côté du contenu du travail et de son organisation que l'on va chercher les causes de notre souffrance physique et mentale. par contre l'idéologie dominante psychanalyste, manager et parfois l'organisation syndicale cherche les raisons dans la vie privée des salariés. Comment lier ces questions de la pénibilité du travail au débat et à l'action pour les retraites? La possibilité de faire bénéficier ceux qui ont exercé un métier pénible, d'un départ avant 60 ans et la nécessi-

té d'améliorer les conditions de travail pour permettre le maintien des salariés âgés dans leur emploi est une question d'équité et de justice sociale. Ces aspects ont peu été mis en évidence dans la lutte du printemps .

**Poursuivre l'action sur les retraites c'est donc agir de manière offensive contre la pénibilité du travail et sa dégradation, assurer les conditions de départ à la retraite dans les conditions que revendiquent la CGT. Enfin les réparations de la pénibilité du travail doivent être couplées à un renforcement de la prévention et de la gestion des carrières des travailleurs vieillissants.**



# Tribune de discussion



## convergences et coopérations syndicales par G.Veirier\*, René Gadessaud\*

**C'**est à partir d'une expérience concrète sur le bassin du Figeacois que nous voulons, en commun, vous faire partager nos enseignements.

L'entreprise Ratier comptait un millier de salariés. Le syndicat CGT par le passé était fort de près de quatre cents syndiqués et de nombreuses avancées sociales ont été conquises dans cette période.

Les années passent, les syndiqués partent à la retraite, les forces diminuent jusqu'au point d'envisager la disparition pure et simple de la CGT dans l'entreprise.

A partir de cette situation et sur plusieurs années les coopérations entre la fédération de la métallurgie avec son responsable régional et le secrétaire de l'UD du Lot ont permis dans un premier temps d'aider le syndicat à transformer une démarche délégataire en une démarche ou l'avis des salariés devait compter pour mener l'activité de la CGT Ratier.

Après de nombreuses rencontres avec le syndicat, il s'est avéré que malgré la confiance dans la CGT avec + de 75% de suffrages aux élections professionnelles, les salariés notamment les ICT avaient peur des pressions de la direction et ne s'engageaient pas. Pour la CGT l'objectif était donc de leur redonner confiance et de transformer le rapport entre les salariés et le syndicat

C'est à partir des réalités, du vécu des salariés et dans la mise en oeuvre concrète de notre nouvelle démarche syndicale que la CGT de Ratier à trouver les capacités de nourrir le débat avec les salariés sur la nécessité de reconstruire une force syndicale dans l'entreprise.

Parallèlement, une initiative sur les discriminations syndicales était engagée.

L'engagement du combat pour le droit de se syndiquer, de militer avec le syndicat de son choix, les consultations organisées sur les besoins, les luttes sur les salaires qui s'en suivirent ont déclenché la mise en mouvement des salariés, avec pour la première fois des cadres, et des premières adhésions de jeunes à la CGT.

Puis les négociations sur les 35h et la grève pendant une semaine paralysant l'activité de l'usine ont permis de gagner sur les salaires et l'emploi. Une vingtaine de salariés demande alors d'adhérer à la CGT, doublant les effectifs du syndicat et certains sont d'accord pour se présenter aux élections.

Quelques temps après la CGT reprenait le CE perdu 14 ans auparavant. Depuis, les initiatives d'actions sur des objectifs revendicatifs décidés ensemble, la consultation systématique des salariés, la victoire sur les discriminations syndicales, amènent régulièrement de nouvelles forces à la CGT.

Le mouvement sur les retraites avec les nombreuses assemblées générales, a permis également de faire mesurer aux salariés de Ratier le besoin de convergences revendicatives avec les enseignants, les agents de la DDE, des cheminots, des entreprises sous traitantes, les PTT... .

Certes les stratégies de la direction, les délocalisations de productions, le poids du donneur d'ordre qu'est Ratier sur les sous traitants, l'avenir de l'emploi du bassin Figeacois sont toujours posés, mais avec un syndicat forces de propositions et qui s'est renforcé.

***Nous mesurons combien l'emploi industriel reste un enjeu sur ce bassin d'emploi étroitement lié à un aménagement harmonieux du territoire.***

***Nous mesurons ainsi l'importance pour notre activité syndicale de dépasser l'enceinte de l'entreprise, de travailler les convergences public/privé, industrie/territoire avec au centre le plein emploi solidaire.***

C'est aussi un des enseignements du conflit du printemps dernier avec le soutien en permanence de l'opinion publique.

Les coopérations syndicales dans la CGT tournées vers le lieu de travail, de la fédération au département, du local à la région ou au global sont donc pour nous plus que nécessaires pour prendre en compte dans notre activité, sur des intérêts communs, l'évolution de notre société et gagner de nouvelles conquêtes sociales.

\*Animateur Région métallurgie CGT

\*Secrétaire Général UD CGT LOT

suite de la tribune de discussion .....

**Activité cgt et cesr: l'exemple du spatial,**

L'actualité régionale, nationale et internationale a eu des répercussions importantes sur l'industrie spatiale, sa structuration, son devenir. Compte tenu de son importance dans la région Midi-Pyrénées, le Cesr a décidé de rendre un avis sur cette question (cf précédent bulletin régional).

Les conseillers Cgt chargés de cette question au Cesr, Bernard Cazes et Jaques Marek, ont invité les syndicats concernés à participer à des réunions de préparation et de suivi de l'avis. Le but recherché est autant de " nourrir " l'expression CGT au Cesr que de pouvoir transmettre les informations recueillies afin que chacun puisse les utiliser dans son activité syndicale à l'intérieur de l'entreprise :

■ **se servir du constat.**

Les avis du Cesr ont la particularité de dresser un panorama très précis de la situation étudiée. Cette richesse et mine d'informations doit pouvoir être réutilisée dans l'activité syndicale. Ainsi l'étude de la situation du spatial au niveau européen et national a contribué à enrichir la réflexion des syndicats et fédérations concernées, ce qui ne manquera pas de servir aux luttes futures.

■ **Être force de proposition.**

La rencontre et le débat avec les syndiqués concernés, nous permettent d'œuvrer afin que les avis du Cesr ne se limitent pas justement à une étude prospective aussi précise soit elle. Les conseillers Cgt ont ainsi pu faire reconnaître dans le projet d'avis sur le spatial le rôle primordial joué par le CNES dans le développement du spatial. Autre éclairage important apporté par la Cgt dans cet avis sur l'industrie spatiale : le manque d'implication des politiques, particulièrement la Région, qui restent focalisés sur l'industrie aéronautique.

Nous pouvons et devons peser sur les choix politiques de la région ! Le conseil économique et social fait partie des outils que nous devons utiliser dans cet objectif, sans crainte et sans répugnance. Nous nous sommes battus pour que les syndicats soient reconnus comme de réels partenaires dans toutes les organismes socioprofessionnels, à nous de faire vivre cette conquête ... ensemble !

**Marie-Laurence BERTRAND**  
responsable du groupe cgtcesr

● **IRT**

Une réunion de travail avec les responsables de la formation syndicale des unions départementales de notre région et J.Thibault pour la confédération ainsi que les camarades membres du conseil d'administration de l'IRT a permis de commencer à définir les besoins en matière de formation universitaire des militants de la cgt. des propositions sont à l'étude.

Le premier stage aura lieu les 4-5-6 novembre sur les questions de communication avec les militants de l'aéronautique.

● **Ratier**

A la suite des grèves de mai-juin, la direction de l'entreprise a tenté de licencier un délégué du personnel en le convoquant à un entretien préalable pour un motif fallacieux. Le personnel du service a débrayé immédiatement et massivement. Ils étaient plus de 200 salariés à soutenir le délégué, la direction a dû remballer son projet !

